



**HAL**  
open science

## Une éloquence enthousiaste : la paraphrase du Panégyrique de Trajan

Jérôme Lecompte

► **To cite this version:**

Jérôme Lecompte. Une éloquence enthousiaste : la paraphrase du Panégyrique de Trajan. Litté-  
ratures classiques, 2021, N° 103 (3), pp.185-196. 10.3917/licla1.103.0185 . hal-04682724

**HAL Id: hal-04682724**

**<https://hal.science/hal-04682724v1>**

Submitted on 13 Sep 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

## Une éloquence enthousiaste : la paraphrase du *Panégyrique de Trajan*

L'orateur doit, en effet, s'élever, s'exalter, parfois même s'échauffer, s'emporter et souvent frôler l'abîme, car hauteurs et sommets bordent généralement les précipices. Plus sûr est le chemin de la plaine, mais il est plus plat et plus bas [...].

Pline, *Lettres*, IX, 26<sup>1</sup>

Pour toute récompense, la paraphrase du *Panégyrique de Trajan* par La Mesnardière ne semble rien offrir à la lecture que la confirmation du jugement porté à son égard par Roger Zuber<sup>2</sup>. Et même, cette « prose artiste » donne peut-être moins naissance à une « belle infidèle » qu'à un monstre d'infidélité, une curiosité tératologique assez peu faite pour nous recommander l'auteur de la *Poétique* : trop d'élévation inspirée, trop de précipices. Ce discours prononcé par Pline devant le Sénat à sa prise de fonction comme consul, en l'an 100, et remanié ensuite pour être publié, fait cependant l'objet au XVII<sup>e</sup> siècle d'une admiration que lui vaut son importance rhétorique, historique, et politique : traduit quatre fois<sup>3</sup>, l'éloge fascine parce qu'il glorifie un empereur vertueux et qu'il est le modèle du genre par excellence. L'ouvrage de La Mesnardière mérite à ce titre un nouvel examen.

Paru en juin 1638 dans un in-quarto sans nom d'auteur en page de titre et seulement précédé d'une longue préface, le *Panégyrique de Trajan* reparait en 1642 au format in-12, avec un achevé d'imprimer presque identique, en date du 8 juin 1638. Seule différence, le nom de La Mesnardière y figure d'abord sous le statut de « conseiller et médecin de son Altesse royale » puis de « conseiller et médecin de Mgr le duc d'Orléans » ; la naissance du fils de Louis XIII a fait perdre à Gaston de France son rang d'héritier direct. Le paraphraste multiplie par trois la longueur de ce discours dont il respecte la *dispositio* à de rares exceptions près : il dilate une pensée souvent concise, il relâche les mailles d'un style serré, il intègre au texte le commentaire didactique ou moral. La préface justifie avec aplomb le caractère inspiré de ce qui apparaît bien, suivant les termes d'Érasme, comme une *imitatio* plutôt qu'une *translatio*. Cette forme « plus libre de commentaire continu, sans changement de personne »<sup>4</sup> fait entendre une énonciation hybride, la contamination de la voix de Pline par son traducteur<sup>5</sup>. La Mesnardière déclare s'être identifié au consul pour prolonger ses pensées par les siennes en

---

<sup>1</sup> Pline le jeune, *Lettres*, éd. Hubert Zehnacker et Nicole Méthy, Paris, Les Belles Lettres, t. III, livres VIII-IX, 2012.

<sup>2</sup> R. Zuber, *Les « belles infidèles » et la formation du goût classique* [1968], Paris, Albin Michel, 1995, pp. 81-85.

<sup>3</sup> Pline le jeune, *Harangue panégyrique de Pline second*, Paris, Quinet, 1632, traduction attribuée à Jacques Bouchard ; paraphrase de La Mesnardière (*PT*, cité d'après l'édition 1638) ; traduction de Jacques Esprit, Paris, Le Petit, 1677 et 1697 ; traduction de Claude Delaistre, Paris, Cusson, 1681. Les références au texte latin sont données d'après l'édition Marcel Durry, Paris, CUF, 1972.

<sup>4</sup> « Est enim paraphrasis non translatio sed liberius quoddam commentarii perpetui genus, non commutatis personis » (Érasme, *Opus epistolarum*, éd. Allen, Oxon, Clarendon, 1924, t. V, Ep. 1274, l. 37-39, p. 47).

<sup>5</sup> R. Zuber, *op. cit.*, p. 81.

les adaptant ; à l'en croire, la Rome des Césars n'est autre chose qu'une monarchie<sup>6</sup>. Cette éloquence enthousiaste cherche à ranimer l'éloge d'un prince modèle. Mais à quoi bon, si ce n'est pour lui retrouver une véritable fonction rhétorique, voire politique ? Derrière les altérations du texte originel, l'analyse philologique du discours permet-elle d'atteindre une pensée propre ?

### 1. Derniers feux de l'enthousiasme

Plinie admire Trajan, mais La Mesnardière avoue une fascination aussi grande pour l'un que pour l'autre, ces modèles du *vir bonus dicendi peritus* et de l'*optimus princeps*. La méthode d'imitation décrite dans la préface évoque la technique oratoire de la *visio*, qui consiste à échauffer l'éloquence par la représentation mentale des choses absentes au point de les rendre présentes<sup>7</sup> :

Afin d'exprimer la force d'un si puissant Écrivain, je me suis mis devant les yeux non seulement son Discours, mais encore les idées qu'il avait en le composant. Pour louer un Prince parfait, j'ai contemplé son Trajan comme il le contemplait lui-même, au milieu de ces grands exploits et de ces vertus infinies qui l'ont rendu admirable : Et quand il a été besoin de foudroyer les mauvais Princes, dont Plinie est l'ennemi mortel, j'ai envisagé comme lui l'infidélité de Tibère, l'aveuglement de Claudius, la barbarie de Néron, l'avarice de Galba, la rage de Domitien, et tout ce que les Séjans, les Narcisses, les Tigellins, les Viniens et les Lacons ont fait autrefois dans l'Empire par la cruauté de leurs Maîtres, ou par leur imbécillité.<sup>8</sup>

Infidèle à la lettre, La Mesnardière se veut fidèle au génie de Plinie en restituant toute son énergie à cette « Éloquence nerveuse » dont une traduction littérale rendrait inintelligible la densité de langue et de style<sup>9</sup>. Il se fait donc orateur *euphantasiotos*, « apte à se représenter » les personnes et les choses dans leur vérité<sup>10</sup>, afin de susciter une émotion esthétique et morale chez le lecteur. Pour partie, cependant, son imagination prend appui sur l'entendement, car il affirme avoir fondé cet enthousiasme sur une connaissance à la fois érudite et sensible<sup>11</sup>.

Cette paraphrase visionnaire, ou cet enthousiasme forcé, se vérifie à travers une énonciation que dynamisent les apostrophes, plus emphatiques et nombreuses que dans l'original. On trouve ainsi à la place de *tu* et *princeps* des périphrases comme « Prince Très sage et Très modeste », « ô Brave Prince », « Grand Monarque », « ô Monarque généreux »<sup>12</sup>, tandis que le vocatif *Cæsar* est rendu par « ô Incomparable Monarque » ou « ô Prince incomparable »<sup>13</sup>. L'échauffement de l'éloquence produit l'amplification d'une *amplificatio*.

---

<sup>6</sup> PT, « Préface », f° õ ij r°.

<sup>7</sup> Quintilien, *Inst. orat.*, VI, II, § 29-30.

<sup>8</sup> PT, « Préface », f° ï iij v°.

<sup>9</sup> Voir *ibid.*, f° ï iij r°.

<sup>10</sup> Quintilien, *Inst. orat.*, VI, II, § 27.

<sup>11</sup> « J'ai étudié notre Auteur, ses sentiments et son génie : Et lorsque j'ai cru les connaître, j'ai pris toute la matière dont il a fait sa Harangue, et suivant toujours son ordre, je lui ai donné la forme que j'ai estimée convenable aux qualités de Trajan, et à celles de l'Orateur qui célèbre ses louanges » (PT, « Préface », f° ï iij v° ; voir R. Zuber, *op. cit.*, p. 82).

<sup>12</sup> PT, p. 210 (55 § 11) ; pp. 274 (70 § 8) et 247 (64 § 1) ; p. 228 (60 § 4) ; p. 205 (55 § 3).

<sup>13</sup> PT, p. 249 (64 § 3) ; p. 261 (67 § 6).

Malvenue en traduction, cette polyphonie énonciative ouvre la possibilité d'une dimension rhétorique propre. Les extravagances de La Mesnardière ne doivent pas dissimuler la part rationnelle de cet enthousiasme qui tente de régénérer le discours.

## 2. Une amplification au carré

Chez Pline, l'éloge s'inscrit dans les deux catégories de l'*amplificatio* présentes en substance chez Quintilien, mais que les rhétoriques du XVI<sup>e</sup> siècle ont systématisé. L'*amplificatio verborum* porte sur des figures et des segments phrastiques isolables, tandis que l'*amplificatio rerum* correspond au déploiement oratoire d'une idée<sup>14</sup>.

Dans la paraphrase, l'*amplificatio verborum* apporte des substituts emphatiques. Outre les apostrophes, ce sont par exemple la métaphore (« recueillir les roses parmi les pointes des épines » pour *per aduersa uenisse*)<sup>15</sup>, l'épithète (« un Prince magnanime et toujours victorieux », pour *invicti imperatoris*)<sup>16</sup>, l'ajout et le renfort constants des hyperboles, ou encore la périphrase (les *delatores* deviennent les « fléaux de la République »). Mais par le recours aux techniques de dilatation par développement des lieux, La Mesnardière procède également à une *amplificatio rerum* : il s'attache ainsi à remplir tous les creux laissés par les ellipses et les brachylogies que Pline a ménagées pour donner à penser au lecteur. « Non solitudinem illi [delatores], non iter, sed templum, sed forum insederant », phrase concise, est ainsi interprétée :

Ces fléaux de la République [illi] ne se cachaient pas dans les bois, dans les affreuses montagnes, ni dans les creux des rochers [non solitudinem]. Ils avaient trouvé les moyens de s'introduire peu à peu dans les Cabinets des Princes, qui étant toujours en alarme par les soupçons qu'ils avaient qu'on fit cabale dans la Ville pour secouer la Tyrannie, leur avaient donné la licence de se glisser effrontément jusques au pied des Autels [templum], pour voir si on parlerait d'eux, et dans les augustes lieux, où l'on rendait la Justice [forum], pour découvrir ce qu'on dirait touchant les mœurs du Souverain.<sup>17</sup>

Suivant le lieu de la définition, *forum* est remplacé par une périphrase didactique. Mais surtout, le paraphraste explicite la cause. Les traîtres ne sont pas les seuls à investir les lieux pour surveiller les Romains ; le commentaire lui-même investit le texte. La Mesnardière se défait de cette *brevitas* que Pline atteignait par l'emploi du mot propre, la *perspicuitas*. Désormais bien plus redevable d'une rhétorique des images et du style asianiste, la force visuelle procède du pouvoir plasmateur ou générateur du mot, bien identifié par Quintilien<sup>18</sup>, comme si la théorie du maître devait fournir les moyens de ranimer le discours de son ancien élève.

De même, tandis que Pline utilise volontiers les façons indirectes de louer, et préfère ainsi

---

<sup>14</sup> St. Macé, « L'amplification, ou l'âme de la rhétorique. Présentation générale », *Exercices de Rhétorique*, n° 4, 2014 (<http://rhetorique.revues.org/364>).

<sup>15</sup> *PT*, p. 155 (44 § 1).

<sup>16</sup> *PT*, p. 27 (8 § 2).

<sup>17</sup> *PT*, p. 118 (34 § 1).

<sup>18</sup> *Inst. orat.*, VIII, III, § 67-69. Voir P. Galland, « La rhétorique italienne à la fin du Quattrocento (1475-1500) », dans *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne*, dir. M. Fumaroli, Paris, PUF, 1999, p. 169.

montrer la modestie de Trajan plutôt que la dire, La Mesnardière amplifie. L'arrivée de l'empereur au Sénat, à pied, sans litière, était-elle ralentie par la foule ? Deux causes sont introduites, sa volonté de se laisser admirer par les Romains, et celle d'apparaître comme un simple citoyen :

Mais la plus belle circonstance de cette Entrée vraiment civile, fut que vous marchiez lentement ; pour ce que vous ne doutiez point que le Peuple ne souhaitât pas vous contempler à son aise ; et que vous aviez la bonté de lui donner ce plaisir, permettant à qui que ce fut d'approcher de votre personne, comme si vous n'eussiez été qu'un simple Citoyen de Rome, et non pas l'Empereur du Monde. Car dans ce noble appareil, superbe par sa modestie, et haut par votre abaissement, vous n'eûtes pour votre garde, que l'assistance du Sénat, et celle des Chevaliers, qui vous suivirent partout, pour vous voir en particulier après vous avoir vu en corps.<sup>19</sup>

Cette « Entrée vraiment civile » fournit un paradoxe : la modestie renforce la majesté, deux points auxquels La Mesnardière semble toujours veiller. Et pour rendre l'effet de la vertu de Trajan, il n'hésite pas à prêter au consul un enthousiasme explicite<sup>20</sup>. Il lui suffit de contaminer le passage par saturation thématique et accumulation de figures nouvelles (anaphore, hyperbole, expolition). Cette *imitatio* de l'emphase plinienne donne lieu quelquefois à des morceaux d'éloquence enthousiaste, qui traduisent moins l'admiration qu'ils ne cherchent à la communiquer. La Mesnardière réfléchit à la puissance rhétorique de l'éloge.

### 3. La cire de l'âme

Inspirés par un *amoris ardor*<sup>21</sup>, les sénateurs ne doivent pas leurs mots à leur génie propre, selon Pline, mais à la vertu de Trajan. Le paraphraste renchérit sur cette image du feu qui se propage de l'empereur vers ceux qui l'observent ; cet enthousiasme issu d'un mouvement d'admiration, il le recrée tout en insistant sur son influence<sup>22</sup>. Il développe surtout une réflexion neuve sur la cire de l'âme, extrapolée à partir de l'adjectif *flexibiles* :

Il est certain néanmoins que les Esprits qui nous animent sont comme une cire molle, et qu'ils s'impriment aisément des images qu'ils aperçoivent dans les actions du Monarque, par le désir que nous avons de nous faire aimer de lui ; ce qu'il ne faut point espérer à moins que de lui ressembler par les qualités de l'Âme.<sup>23</sup>

Cette métaphore du cachet trahit un double hypotexte aristotélicien qui, en l'associant à l'imagination, fait de la mémoire un mode de perception<sup>24</sup>. Avec la notion de puissance, c'est

---

<sup>19</sup> *PT*, pp. 80-81 (23 § 2).

<sup>20</sup> « Vous voyez bien que mon Discours prend une longue carrière ; Vous voyez bien que ma joie s'exhale ici à son aise, et que je me ravis moi-même par l'agréable souvenance de tant de perfections que je remarque en ce Grand Prince. Mais il me semble, Messieurs, que je ne dois pas avoir peur que ce Discours vous semble long, puisque ce sont les louanges d'un Empereur Incomparable, et que le Monde est bienheureux qu'il y ait beaucoup de matière pour faire le Panégyrique du Prince qui le gouverne » (*PT*, pp. 25-26 ; 7 § 6). Voir également p. 89 (25 § 1).

<sup>21</sup> *PT*, 72 § 5.

<sup>22</sup> Voir *PT*, pp. 281-282 (72 § 5), pp. 165 et 168 (45 § 5-6).

<sup>23</sup> « Souples (*Flexibiles*), le prince nous conduit où il veut, et nous sommes en quelque sorte des suiveurs » (*PT*, 45 § 5 ; p. 164).

<sup>24</sup> Aristote, *De l'Âme*, II, XII, § 1424 a17, et *Traité de la mémoire et de la réminiscence*, I § 6. À mi-chemin de l'idéalisme platonicien et du matérialisme passif de Lucrèce, Aristote fait de la mémoire un processus actif : l'image de la cire « suppose un sujet dont la puissance de sentir s'actualise » (P. Nadrigny, « L'image du morceau de cire »,

donc la capacité à se laisser imprimer que reprend ici La Mesnardière : le *désir* prédispose les sujets à accueillir l’empreinte de leur souverain. Cette condition de l’émulation, du reste, semble éclairer le fonctionnement même du genre épideictique, qui par principe ne persuade pas quelque chose de nouveau, et ne peut reposer sur l’*amplificatio* que si l’auditoire en partage les présupposés, ou du moins que l’on en fait le pari. La Mesnardière laisse imprimer son âme d’une image de Trajan qu’il retravaille, pour faire à son tour impression sur le lecteur. Dans sa préface, il annonce d’ailleurs « L’IDÉE D’UN PRINCE PARFAIT »<sup>25</sup>. La paraphrase accentue l’éloge de la majesté, dont la puissance paraît d’autant plus irréprouvable qu’elle est fondée en vertu.

#### 4. Un panégyrique absolu

La Mesnardière adapte constamment le vocabulaire du pouvoir : *règne* et *prince* se trouvent encore dans la traduction de Jacques Esprit, mais non pas *monarque*, *majesté*, *couronne*, *tête couronnée*, *diadème*, *trône*, ou *sceptre*. Les *consuls* deviennent « Grands ministres »<sup>26</sup>, les Préfets du trésor sont promus *Surintendants des Finances*<sup>27</sup>, le *præfectum* est « Connétable »<sup>28</sup>. Cette dernière traduction avait été choisie par Cardin Le Bret, dont le traité *De la Souveraineté du Roi* renvoie souvent au *Panégyrique de Trajan*<sup>29</sup>. Tandis que Pline imagine au discours direct les pensées nocturnes de Trajan, La Mesnardière rapporte ses paroles au discours indirect, comme sous l’influence de cette sentence de Dion Cassius, citée au même endroit par Le Bret, *hoc pro me utere si bene impero, si male contra me* :

Lorsque je fis un Connétable, je dis en lui donnant l’Épée, que je la lui mettais en main à condition qu’il s’en servit contre moi tout le premier, si je vivais de telle sorte que mon Peuple eût quelque sujet de se plaindre de mon règne.<sup>30</sup>

Alors que Pline refuse les hyperboles qui faisaient de l’empereur un dieu, La Mesnardière lui prête les apostrophes « ô Divin Trajan », « Divin Monarque »<sup>31</sup>, suggérant comme l’affirme Le Bret que la puissance véritablement souveraine ne dépend que de Dieu. Et si la *maiestas* de l’empereur n’est pas absente du *Panégyrique*, deux occurrences conjointes suffisent à dire l’effet de sa présence physique. Mais le paraphraste voit Trajan « comme revêtu des rayons d’une nouvelle Majesté, et tout resplendissant de gloire »<sup>32</sup>, et va jusqu’à l’appeler « votre Majesté

---

*Implications philosophiques*, 2010, <http://www.implications-philosophiques.org>). Dans ses *Raisonnements sur la nature des esprits qui servent aux sentiments*, Paris, Camusat, 1638 (achevé d’imprimer du 10 avril), La Mesnardière prend ses libertés avec Aristote pour raisonner sur le sujet en médecin de son temps.

<sup>25</sup> PT, « Préface », f° 20.

<sup>26</sup> PT, p. 300 (78 § 2).

<sup>27</sup> PT, p. 347 (92 § 1).

<sup>28</sup> PT, p. 262 (86 § 2).

<sup>29</sup> Le Bret glose le choix du terme *connétable* entre parenthèses, « car ainsi pouvons-nous appeler *Præfectum prætorio* » (*De la Souveraineté du Roi*, Paris, Toussaint du Bray, 1632, IV, III, pp. 511-512). Allusion sans doute politique : en 1626, Louis XIII a décidé de ne plus nommer de connétable (J.-M. Constant, *Gaston d’Orléans*, Paris, Perrin, 2013, p. 30). L’édition augmentée en 1642 s’achève sur une maxime de Pline.

<sup>30</sup> PT, p. 262 (67 § 8).

<sup>31</sup> PT, p. 246 (62 § 9), pp. 281 et 286 (72 § 5, 73 § 6).

<sup>32</sup> PT, p. 28 (8 § 4).

sacrée »<sup>33</sup>. Il s'arrête encore sur le paradoxe d'une majesté qui augmente à proportion de la modestie :

Et certes la seule manière qui peut augmenter les Grandeurs d'un auguste et puissant Monarque, c'est de s'abaisser lui-même, et de tempérer doucement les rayons vifs et éclatants d'une Majesté pompeuse, pour laisser approcher les hommes de cette Personne éminente, qui est si fort au-dessus d'eux. C'est l'effort le plus glorieux que puisse faire un Grand Prince, lorsqu'il n'a point de sujet d'user des droits du Diadème pour garder son autorité. Puisque rien n'est si loin des Princes que les soumissions vertueuses, et qu'ainsi rien ne prouve mieux la grande force de leurs Âmes, qu'un généreux abaissement.<sup>34</sup>

Citoyen avec les citoyens, le Trajan de Pline se comportait *in planum*, de plain-pied. Mais ce portrait du souverain vertueux doit quelque chose au magnanime d'Aristote et à son adaptation chrétienne par saint Thomas, selon lequel l'humilité n'empêche pas la magnanimité<sup>35</sup>. Au texte sont agrégées des réminiscences qui le modulent pour l'adapter au siècle. La souveraineté n'est plus seulement justifiée par la perfection morale, mais aussi par la supériorité de jugement :

Et sans mentir il est juste que celui qui fait les Consuls, soit infiniment plus capable d'en faire toutes les fonctions, que ceux qu'il destine à ces Charges : Et s'il ne les entendait pas plus parfaitement qu'un autre, les Dieux mêmes seraient injustes de lui donner la puissance d'en disposer absolument. Pour faire que dans l'Univers les choses aillent avec ordre, il faut que celui qui préside à tous les Magistrats du Monde sache la valeur et les droits de toutes les Magistratures, qu'il illumine et qu'il instruisse ceux qu'il honore des Charges.<sup>36</sup>

Divinité, majesté, modération, magnanimité, ce portrait du souverain tracé en surimpression du texte de Pline révèle une conception absolutiste, tempérée par la modestie de Trajan. Le *Panegyrique* offre un modèle de réflexion sur l'exercice de l'autorité politique, réactivé par la paraphrase : « Quand je trouve un beau sentiment, soit Moral, ou Politique, je tâche de ne le point quitter sans lui donner quelques marques de l'estime que j'en fais »<sup>37</sup>. Oui, mais à quel service ?

## 5. Jalons d'un programme épideictique

Sans un fonds de prudence, gageons que l'on ne saurait avoir été en même temps le client de deux adversaires politiques tels que Richelieu et Gaston d'Orléans. En 1636, Voiture aurait ainsi évité de publier des vers adressés au cardinal pour la prise de Corbie<sup>38</sup>. L'étrange absence

---

<sup>33</sup> PT, p. 351 (93 § 3).

<sup>34</sup> PT, p. 277 (71 § 4-5).

<sup>35</sup> Voir R.-A. Gauthier, *Magnanimité, l'idéal de la grandeur dans la philosophie païenne et la théologie chrétienne*, Paris, Vrin, 1951, en part. III, ch. IV, « Le conflit de la magnanimité et de l'humilité et leur conciliation dans l'humanisme chrétien de saint Thomas d'Aquin », pp. 443-488.

<sup>36</sup> PT, p. 299 (76 § 8). C'est une prérogative du souverain : « Entre les marques de la Souveraineté parfaite et absolue, la plus noble et la plus importante à l'État, est celle de pouvoir instituer les Officiers » (Le Bret, *De la Souveraineté du Roi*, éd. citée, II, I, p. 141).

<sup>37</sup> PT, « Préface », f° 14 v°.

<sup>38</sup> P. Gatulle, *Gaston d'Orléans : entre impatience du pouvoir et mécénat*, Paris, Champ Vallon, 2012, p. 185. Les fiches biographiques sur les clients du prince données en annexe ne font pas mention de La Mesnardière : les archives semblent silencieuses à son propos.

d'épître dédicatoire en tête du *Panegyrique* est peut-être une mesure de cet ordre, puisque son auteur se trouvait dans la même situation. Les ambivalences textuelles sont d'autant plus difficiles à réduire que la captation de l'image de Trajan constitue au XVII<sup>e</sup> siècle un enjeu politique quasi permanent. Œuvre de commande ou initiative de La Mesnardière ? Lacunes et ambiguïtés ne permettent pas de lever ce mystère, mais quelques remarques s'imposent.

Face à la première page du panegyrique, la gravure d'un denier censé appartenir au troisième consulat de Trajan, en buste lauré à droite, ne provient pas du fond propre de l'éditeur Antoine de Sommaville. Pour séduisante qu'elle soit, on ne peut confirmer l'hypothèse qu'elle reproduirait une pièce de la collection de Gaston d'Orléans, dont le legs à son neveu entraîne la création du Cabinet des Médailles<sup>39</sup>. Cependant, la place conférée au Sénat par Pline n'est pas sans faire songer à la conception de la monarchie tempérée selon Monsieur, qui fut appelé « Père de la patrie », titre donné par Pline à Trajan, mais dont la première attestation semble tardive<sup>40</sup>. La paraphrase permet à La Mesnardière de rapprocher le Sénat du Parlement, que le jeune prince doive « obéir aux Remontrances du Sénat », ou que l'empereur travaille conjointement avec lui « près de quarante heures [...] sans aucune interruption »<sup>41</sup>. Éloge indirect de Gaston, ou conseil pour Louis XIII ?



Gravure de l'édition Sommaville, 1638, f° õ ij v° (CESR, Tours)

<sup>39</sup> A. Chabouillet, *Recherches sur les origines du Cabinet des médailles et particulièrement sur le legs des collections de Gaston, duc d'Orléans, au roi Louis XIV*, Nogent-le-Rotrou, 1874. Les inscriptions correspondent au cinquième consulat. Numérisées dans Gallica, les monnaies du département des Monnaies, médailles et antiques de la BnF sont trop nombreuses pour garantir l'identification (voir par ex. IMP-2782).

<sup>40</sup> Théophraste Renaudot en serait la source dans la *Gazette* du 9 décembre 1650 (J.-M. Constant, *Gaston d'Orléans*, éd. citée, p. 319). Observons que la même périphrase a été appliquée à Richelieu par La Milletière dans un *Discours des moyens d'établir une paix en la chrétienté par la réunion de l'Église prétendue réformée à l'Église romaine*, Paris, s. n., 1635, p. 27, et qu'un panegyrique anonyme a comparé le cardinal à Trajan en raison de sa supériorité en vertu sur les autres hommes (*Panegyrique à Monseigneur le cardinal de Richelieu sur le sujet du philosophe indifférent*, Paris, Courbé, 1641, pp. 45-46).

<sup>41</sup> *PT*, pp. 35 (10 § 2, au lieu de l'« approbation du Sénat »), et pp. 293-294 (76 § 1).



Toutefois, quelques interpolations forcent le rapprochement avec un prince-mécène, titre auquel peuvent également prétendre Gaston et Richelieu. Si l'empereur, observe Pline, a su encourager les belles-lettres par le respect, La Mesnardière y ajoute ces « grands appointements que vous donnez aux gens de Lettres, que vous avez cherchés partout pour enseigner la Morale, l'Éloquence, et les autres Arts qui éclairent l'Entendement, ou règlent la Volonté »<sup>42</sup>. Il ne manque pas non plus de souligner, en ajoutant le premier terme, que « les Médailles, les Images et les Portraits » ne conservent que la « forme extérieure », tandis que les ouvrages rendent les princes immortels en gardant la mémoire de leurs vertus<sup>43</sup>. Ses deux patrons pouvaient être flattés par cette insistance sur le mécénat et la postérité. Or une référence à l'utilité politique du théâtre ne doit pas nous échapper. Trajan avait exclu les hommages directs des comédiens comme indignes :

Mais vous, Très-sage Empereur, vous avez chassé de la Cour ces viles bouffonneries, qui sont indignes de paraître devant un si Grand Potentat. La gloire que vous aurez ne passera point aussi par la bouche des Farceurs ; ce seront les vers héroïques qui publieront vos vertus [...] : Et au lieu que des Bouffons ont exposé aux yeux du Monde parmi d'infâmes mômeries les qualités supposées des Princes leurs approbateurs, les Théâtres magnifiques, graves et majestueux s'entreprendront à jamais des merveilles de votre Vie.<sup>44</sup>

Sans doute les *seria carmina* conviennent-ils moins à Gaston qu'à Richelieu, mais Pline se contentait de les opposer à la dérision (*ludibrium*), alors que La Mesnardière en fait des « vers héroïques ». Il déforme surtout le sens de la dernière phrase, car selon Pline, c'est le *public* qui se lève d'un seul mouvement (*theatra ipsa consurgent*), tandis que les *scènes* garderont le silence à propos de Trajan (*de te scenæ silebunt*). Empruntées au grand style, les trois épithètes ne semblent pas avoir d'autre horizon que la *Poétique*. Un roi de tragédie sera formé sur le modèle de Trajan, et pour le tyran, il suffira de « tourner la médaille » : le lieu de la comparaison, tiré du *Panegyrique*, subit une conversion poétique<sup>45</sup>.

Après la naissance du Dauphin, Louis XIII cherche à récupérer le parallèle avec Trajan dans un programme iconographique. En mars 1641, il commande à Nicolas Poussin la décoration de la voûte de la Grande galerie du Louvre, qui devait recevoir des moulages de la colonne Trajane, déjà copiée par le peintre à partir de gravures en 1635. Selon Gérard Sabatier, cette « amplification impériale » fait ressurgir la revendication des Valois « dans le combat contre la maison d'Autriche entrepris depuis 1635 »<sup>46</sup>. Bon gré, mal gré, faut-il voir dans la paraphrase un premier jalon de ce parallèle ? On en comprend du moins toute l'actualité. Confirmé par Chapelain dans son rang de modèle, le *Panegyrique de Trajan* servira ensuite de réservoir de lieux pour l'éloge du roi dans les discours des Académiciens<sup>47</sup>.

---

<sup>42</sup> *PT*, p. 170 (47 § 1).

<sup>43</sup> *PT*, pp. 209-210 (55 § 11).

<sup>44</sup> *PT*, p. 200 (54 § 2).

<sup>45</sup> La Mesnardière, *La Poétique*, éd. J.-M. Civardi, Paris, H. Champion, 2015, p. 254.

<sup>46</sup> G. Sabatier, *Le Prince et les Arts. Stratégies figuratives de la monarchie française de la Renaissance aux Lumières*, Champ Vallon, 2010, p. 65.

<sup>47</sup> Chapelain, *Lettres*, éd. Tamisey de Larroque, Paris, Imprimerie nationale, 1880-1883, t. 2, 18 novembre 1662, p. 276. Voir P. Zoberman, *Les Panegyriques du roi prononcés dans l'Académie française*, Paris, Presses de l'Université Paris Sorbonne, 1991, p. 26.

\* \* \*

En s'identifiant à Pline, le poète-médecin a bien quelque chose du visionnaire à la mode de Desmarets. D'ailleurs, Chapelain le range parmi ces « têtes de vif-argent »<sup>48</sup> dont il faut se méfier. Mais ainsi embrasée par la fascination et la joie, l'éloquence enthousiaste ranime le discours historique en l'arrimant à un contexte neuf qui le constitue *de nouveau* en objet politique. Pour La Mesnardière, l'amplification consiste à déployer une abondance qui accumule les impressions à faire sur l'âme du lecteur en lui montrant cette *image* d'un prince absolu dont la majesté dépend de la magnanimité et de la modestie. Sans doute faut-il en rester aux ambiguïtés produites par les esprits *flexibles* du courtisan qui tâche ainsi de se conformer à ses différents lecteurs. La position d'héritier du trône et la relation idéale avec le Sénat font de Gaston d'Orléans une clé possible, tandis que la doctrine de l'absolutisme et la place du théâtre sérieux donnent l'avantage à Richelieu, plutôt qu'à Louis XIII. Bien plus tard, dans son discours de réception à l'Académie, en 1655, La Mesnardière livre un « panégyrique » du cardinal qui s'inspire encore du modèle de Trajan : ce qui l'invite à ce parallèle, c'est la générosité du projet que méditait Richelieu pour l'« Illustre Compagnie », mots qui désignaient déjà le Sénat à la fin de la paraphrase<sup>49</sup>. Une dernière fois, La Mesnardière se rêve en admirateur d'un Trajan.

Jérôme Lecompte

---

<sup>48</sup> Chapelain, *Lettres*, éd. citée, t. 1, à Balzac, 5 juin 1639, p. 431.

<sup>49</sup> *PT*, pp. 283 et 293 (73 § 1, 75 § 5).